

POUR LES JEUNES.
le DÉPARTEMENT agit !



GUIDE



DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

MANDAT
2021 - 2023

Félicitations !

**TU VIENS D'ÊTRE ÉLU CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL JEUNE.**

Découvre ce qui t'attend pour ces deux années de mandat et surtout, si tu as une question, n'hésite pas à la poser à Fabienne Dauvergne, coordonnatrice du Conseil départemental des jeunes du Département de Saône-et-Loire :

Mail : cdj71@saoneetloire71.fr

Téléphone : 03 85 39 76 18

Le Conseil départemental des jeunes fonctionne sur le même modèle que le Conseil départemental. Cette assemblée est un lieu de réflexion, de discussion et d'apprentissage de la citoyenneté instauré par le Président du Département de Saône-et-Loire André Accary.

Sommaire

Tes missions de Conseiller départemental jeune	page 4 et 5
Calendrier des réunions du CDJ71	page 6 et 7
Répartition du territoire	pages 8 et 9
Règlement du CDJ71	page 10 et 11
Projets du Conseil départemental des jeunes mandat 2019-2021	page 12 à 15

Mot



DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE L'ÉDUCATION, DES COLLÈGES ET DE LA JEUNESSE

Chers élèves,

Vous avez fait le choix de vous impliquer pour votre territoire à travers une belle mission de citoyenneté et nous ne pouvons que vous en féliciter.

Être élu, c'est vivre une expérience inédite dans la vie publique et participer aux réflexions et actions pour le plus grand nombre. C'est ce que vous allez découvrir durant ces deux années de mandature pour la seconde promotion des conseillers départementaux jeunes.

Vos prédécesseurs vous ont montré le chemin, dans des conditions complexes en raison de la crise sanitaire. Si elles ne leur ont pas permis de vivre pleinement l'aventure, ne les ont pas empêchés de réaliser leurs projets. Nous vous souhaitons la même énergie, la même implication, avec des idées et des propositions nouvelles. Nous souhaitons que ces prochains 24 mois vous aident à vous épanouir, à prendre plaisir à imaginer, construire, innover, réfléchir, écouter, échanger, vous exprimer, à grandir tout simplement.

Avec nos collègues conseillers départementaux, nous serons là pour vous guider, vous accompagner dans ce beau challenge que vous avez choisi de relever, celui de devenir des ambassadeurs de notre beau département. Et qui sait, peut-être, que ce mandat de jeune élu départemental vous donnera l'envie de poursuivre et d'aller encore plus loin dans l'action !

Avec l'ensemble des élus départementaux, nous vous souhaitons la bienvenue, une bonne intégration et pleine réussite dans les projets que vous imaginerez et que nous sommes impatients de suivre !

André Accary

Président du Département de Saône-et-Loire

Mathilde Chalumeau

Vice-présidente chargée de l'éducation,
des collèges et de la jeunesse

Tes missions

DE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL JEUNE

- **REPRÉSENTER** ton collège et tous les élèves,
- Faire des **RESTITUTIONS** auprès de tes camarades,
- Savoir faire preuve d'**ÉCOUTE**,
- **DÉFENDRE TES IDÉES** dans le respect et la tolérance,
- **PARTICIPER** à la prise de décision,
- **PROPOSER DES PROJETS** et les mettre en œuvre.

Tu travailleras avec d'autres jeunes élus provenant de ton bassin de vie, sur les thématiques de votre choix ou sur demande des élus dans les domaines suivants :

- **CITOYENNETÉ**
- **ENVIRONNEMENT**
- **SOLIDARITÉ**
- **LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**
- **CULTURE**
- **SPORT**
- ...

Ton binôme et toi, vous vous êtes **engagés à venir aux six commissions de territoire ainsi qu'aux quatre sessions plénières** qui se tiendront pendant le temps scolaire.

MAIS PAS DE PANIQUE, un référent adulte CDJ71 de votre collège vous accompagnera durant toute la durée du mandat. L'équipe de coordination du CDJ71 organisera chacune des rencontres et sera responsable de la bonne avancée des travaux.

EN CAS D'ABSENCE, PRÉVIENS LE RÉFÉRENT ADULTE CDJ71 DE TON COLLÈGE ET FABIENNE DAUVERGNE, COORDONATRICE DU CDJ71 : 03 85 39 76 18.

Le référent adulte CDJ71 de ton collège

Dans chaque établissement scolaire, un **référént adulte CDJ71** a été désigné. Cette personne sera chargée de veiller à la bonne diffusion de l'information quant à l'avancée des travaux de ta commission dans ton collège et t'apportera son aide et son soutien.

Les Conseillers départementaux

Un binôme de Conseillers départementaux est désigné par le Président du Département pour représenter chaque territoire. Ces deux élus vous accompagneront tout au long de votre mandat dans les différentes réunions et travailleront avec toi.



Les petits plats dans les grands avec Yohann Chapuis, le chef étoilé de Saône-et-Loire, parrain du CDJ71

Yohann Chapuis, chef étoilé de la Maison Greuze à Tournus, s'est engagé en tant que parrain pour la deuxième mandature du Conseil départemental des Jeunes.

Avec une étoile au guide Michelin, un Bocuse d'Or 2021 décroché en septembre à Lyon en tant qu'entraîneur de l'équipe de France, un repas concocté fin octobre à Beaune pour le Président Emmanuel Macron et la Chancelière Angela Merkel, le chef étoilé à la renommée internationale est très honoré de pouvoir t'accompagner dans tes premiers pas dans la vie publique.

Coach de la Team France au Bocuse d'Or, Yohann Chapuis tient à pouvoir partager avec toi et les jeunes élus du CDJ71 sa passion du travail en équipe. Tu pourras compter sur lui pour te transmettre le goût de la persévérance et de la volonté ainsi que la passion de l'excellence.

Comment se passent les réunions

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES ?

6 COMMISSIONS DE TERRITOIRE

au sein d'un collège, ou d'un établissement ou d'un partenaire situé dans ton bassin de vie.

4 SESSIONS PLÉNIÈRES

dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département à Mâcon.

Au total : **10 JOURNÉES** pendant le temps scolaire.

Les sessions plénières et les commissions de territoire seront animées par **l'équipe de coordination du CDJ71**, composée d'agents de la Direction des collèges, de la jeunesse et des sports du Département de Saône-et-Loire. Elle est garante de l'avancée des travaux des commissions. Selon les thématiques choisies par les élèves de ta commission, elle pourra solliciter différents services internes au Département mais également proposer à des partenaires extérieurs d'intervenir auprès de vous.

Le Conseil départemental des jeunes 71 mettra en œuvre les productions des six commissions à partir du mois de mai 2023. Les productions seront présentées officiellement lors de la 4^e session plénière en mai 2023.

Le calendrier du CDJ71

(Dates prévisionnelles pouvant être modifiées en fonction des conditions sanitaires et du calendrier des vacances scolaires 2022-2023)

2021/2022

1^{re} session plénière (ouverture)

26 novembre 2021

1^{re} commission de territoire

Identification et choix du projet

Mâconnais : 6 décembre 2021

Creusot-Montceau : 7 décembre 2021

Charolais-Brionnais : 9 décembre 2021

Bresse bourguignonne : 10 décembre 2021

Chalonnais : 13 décembre 2021

Autunois-Morvan : 14 décembre 2021

2^e commission de territoire

Travail, études, recherches, visites...

en lien avec le projet choisi

Creusot-Montceau : 31 janvier 2022

Mâconnais : 1er février 2022

Bresse bourguignonne : 3 février 2022

Charolais-Brionnais : 4 février 2022

Autunois-Morvan : 7 février 2022

Chalonnais : 8 février 2022

3^e commission de territoire

Travail, études, recherches, visites...

en lien avec le projet choisi

Charolais-Brionnais : 4 avril 2022

Bresse bourguignonne : 5 avril 2022

Mâconnais : 7 avril 2022

Creusot-Montceau : 8 avril 2022

Chalonnais : 11 avril 2022

Autunois-Morvan : 12 avril 2022

2^e session plénière

Juin 2022

2022/2023

4^e commission de territoire

Mise en œuvre du projet

Creusot-Montceau : 3 octobre 2022

Mâconnais : 4 octobre 2022

Chalonnais : 6 octobre 2022

Autunois-Morvan : 7 octobre 2022

Bresse bourguignonne : 10 octobre 2022

Charolais-Brionnais : 11 octobre 2022

3^e session plénière

Point d'étape

Décembre 2022

5^e commission de territoire

Mise en œuvre et finalisation du projet

Bresse bourguignonne : 2 février 2023

Charolais-Brionnais : 3 février 2023

Mâconnais : 6 février 2023

Creusot-Montceau : 7 février 2023

Autunois-Morvan : 9 février 2023

Chalonnais : 10 février 2023

6^e commission de territoire

Mise en œuvre et finalisation du projet

Autunois-Morvan : 27 mars 2023

Chalonnais : 28 mars 2023

Creusot-Montceau : 30 mars 2023

Mâconnais : 31 mars 2023

Bresse bourguignonne : 3 avril 2023

Charolais-Brionnais : 4 avril 2023

4^e session plénière

Mai 2023

Répartition DU TERRITOIRE

La deuxième édition du CDJ71 est composée de **88 collégiens** représentant **44 collèges** de Saône-et-Loire qui sont répartis dans six bassins de vie.



Conseillers départementaux référents :
Catherine AMIOT et Jean-Christophe DESCIEUX

LA CHATAIGNERAIE / Autun
Marion JACOPIN et Gaëtan DESIRE

LYCÉE MILITAIRE / Autun
Juliette CLAUDE et Tony BREUILLARD

SAINT-SACREMENT / Autun
Cerise VIRICEL et Guylian PHILLIPE

LOUISE MICHEL / Chagny
Timéo FISCHER et Emma NARJOUX

LOUIS-PERGAUD / Couches
Thomas GAMACHE et Leelou VION

HUBERT REEVES / Épinac
Alex BAUDRAND et Romy FOURNIER



Conseillers départementaux référents :
Thierry DESJOURS et Chantal GIEN

FERDINAND-SARRIEN
Bourbon-Lancy
Sacha BOUILLER
GEOFFROY et Charline
PERALEDA-NAVA

GUILLAUME-DES-AUTELS
/ Charolles
Natacha DESMURGER
et Oméya LAOUR

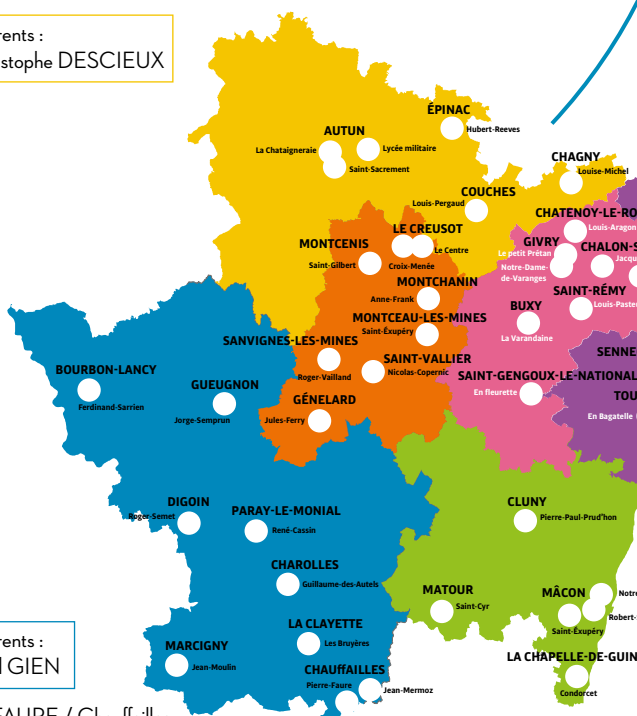
JEAN-MERMOZ / Chauffailles
Emilie CHARPIN
et Dorian MENDEZ

PIERRE-FAURE / Chauffailles
Ester COGNARD et Lucas
DESSOLAIN-BRUNEL
ROGER-SEMET / Digoïn
Térence CALABRESE
et Timéo SILLA

LES BRUYÈRES / La Clayette
Soan FARIZY
et Joséphine PERRIN

JEAN-MOULIN / Marcigny
Léa DUCLAIR et Léa GARCIA

RENÉ-CASSIN / Paray-le-
Monial
Lucas BERLAND
et Ambre FODERA



Conseillers départementaux référents :
Géraldine AURAY et Jean-Louis

PIERRE PAUL-PRUD'HON / Cluny
Rémi MERIGOT et Maëva PICARD

CONDORCET / La Chapelle-de-
Guinchay
Victor MATHIEU-GUIRAL et Anaïs REY

NOTRE-DAME / Mâcon
Emma TINEL et Arthur POLLY



Conseillers départementaux référents :
Marie-Thérèse FRIZOT et Jean-Marc
HIPPOLYTE

LE CENTRE / Le Creusot
Amin FINOUN et Lola MACEDO

CROIX-MENÉE / Le Creusot
Tom BOYÉ et Matylde DESFONTAINES

JULES-FERRY / Génélard
**Cathy DEBUCHY-SATORY et Damien
KRAWCZYK**

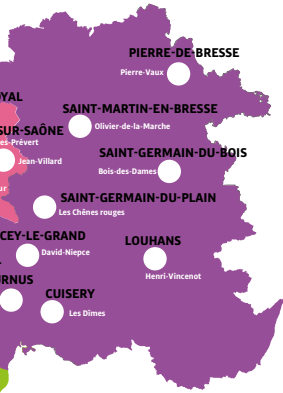
SAINT-EXUPÉRY / Montceau-les-Mines
Maë ROSSAS DELEY et Marion RAT-ALLEXANT

SAINT-GILBERT / Montcenis
Erwann ARDELEAN et Lilou WIERCIOCK

ANNE-FRANK / Montchanin
Emma SAUVAGEOT et Julian LEMAÎTRE

NICOLAS-COPERNIC / Saint-Vallier
Diego DE ABREU et Yanis MONCORGÉ

ROGER-VAILLAND / Sanvignes-les-Mines
Alexandre BRAYARD et Elsa GUICHARD



Conseillers départementaux référents :
Dominique MELIN et Florence PLISSONNIER

LA VARANDAINE / Buxy
**Tom DEMONTFAUCON et Pauline
GUIGONNET**

LOUIS-ARAGON / Chatenoy-le-Royal
**Manelle EL QZABRI et Walyd
MAHREZ**

JACQUES-PRÉVERT / Chalonsur-
Saône
Claire BLOT et Noa STAPHANE

JEAN-VILAR / Chalonsur-Saône
**Féryel Riheb ALBERT EL AMRANI et
Fabio MARCEAU**

LE PETIT PRÉTAN / Givry
Cassandra GERIN et Eva VIELLARD

NOTRE-DAME-DE-VARANGES /
Givry
Loan BRUEL et Ameline PERRET

EN FLEURETTE / Saint-Gengoux-le-
National
Antoine ALIX Lise MARTINEZ

LOUIS-PASTEUR / Saint-Rémy
Lola LACROIX et Joris PIANEZZI



Conseillers départementaux référents :
Colette BELTJENS et Mathilde CHALUMEAU

LES DÎMES / Cuisery
**Lilou DUWIQUET et Manon
KOWALCZYK**

HENRI-VINCENOT / Louhans
Antonin PERRIN et Célia MICHELIN

PIERRE-VAUX / Pierre-de-Bresse
**Marius BARBAUD et Élixa
CAMARERO-CASATI**

DAVID-NIEPCE / Sennecey-le-Grand
Kylian HUBERT et Océanne VION

BOIS-DES-DAMES / Saint-Germain-
du-Bois
**Lia BON-LARTOT et Paul-Henri
DESBOIS**

LES CHÊNES ROUGES /
Saint-Germain-du-Plain
**Margot BRUNOU et Jolan
SPINOUX SOBIERAJ**

OLIVIER-DE-LA-MARCHE /
Saint-Martin-en-Bresse
Léa SECULA et Éliott LAUMET

EN BAGATELLE / Tournay
**Matéo CARRETTE et Clothilde
DUMIGNARD**

Conseillers référents :
Luc FONTERAY

ROBERT-SCHUMAN / Mâcon
Solaf ALMAREI et Isshak HADDAD

SAINT-EXUPÉRY / Mâcon
Marceau DURY et Éva JOUVE

SAINT-CYR / Matour
Solène JOSEPH et Tom SERRA

Règlement

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES 71

ARTICLE 1 : CRÉATION

Le Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire (CDJ71) a été créé en 2019. Son siège se trouve à l'Hôtel du Département, rue de Lingendes, 71026 Mâcon.

ARTICLE 2 : OBJECTIFS

La création du CDJ71 s'apparente à une véritable assemblée départementale.

Lieux d'échanges et d'apprentissage de la citoyenneté et démocratie locale, il s'adresse à tous les collégiens de Saône-et-Loire (établissements publics et privés) et donne aux jeunes la possibilité :

- de connaître le fonctionnement des collectivités locales,
- d'être sensibilisés aux notions de démocratie et d'intérêt général,
- de représenter l'ensemble des collégiens du département,
- de s'exprimer, débattre et faire des propositions concrètes d'actions.

La réalisation de projets concrets tend également à donner l'occasion aux jeunes de participer activement à la valorisation du département, en mettant à profit ses richesses culturelles, sociales, environnementales... Le CDJ71 propose ainsi un travail de proximité avec la réalisation de projets émanant des attentes des jeunes.

ARTICLE 3 : ÉLECTIONS

Il existe deux possibilités dans le dépôt des candidatures et dans le mode de scrutin de l'élection qui pourra être organisée jusqu'au 15 octobre 2021 :

- soit tous les élèves de 5^e et de 4^e peuvent se présenter en binômes (garçon/fille), et tous les élèves du collège votent,
- soit seuls les délégués de 5^e et de 4^e peuvent déposer leur candidature en binômes (garçon/fille) et ils sont élus par leurs pairs, délégués de classe.

Dans les deux cas de figure, chaque binôme aura pris soin de déposer sa candidature auprès du CPE. La désignation de suppléants est conseillée.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

Les Conseillers départementaux jeunes s'engagent à :

- œuvrer pour l'intérêt de tous leurs camarades et du Département
- assister à toutes les réunions (séances plénières et commissions de territoire),
- être relais d'information auprès des autres élèves,
- participer activement à la réalisation de projets.

ARTICLE 5 : INTERRUPTION DE MANDAT

En cas de démission, de changement d'établissement, d'un comportement irrespectueux ou d'une sanction disciplinaire grave d'un conseiller départemental jeune, son mandat prend fin automatiquement. Si un suppléant a été élu, il prend sa place.

Le non-respect de ce règlement ainsi que de la charte de bonne conduite entrainera l'interruption immédiate de mandat.

En cas d'absentéisme répété trois fois consécutivement, non justifié, les élus se verront déchus de leur rôle.

ARTICLE 6 : RÉUNIONS DE TRAVAIL

Pendant les deux ans de mandat, 4 séances plénières se dérouleront à l'Hôtel du Département de Mâcon et 6 commissions dans les territoires. Toutes les réunions auront lieu pendant le temps scolaire comme cela a été convenu avec le Directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Les jeunes élus travailleront en commission sur des thématiques telles que : handicap, santé, alimentation, sport, nouvelles technologies, environnement, transports, bien-être, culture...

Ils auront pour mission d'échanger, de réfléchir à la vie dans le territoire, de proposer des enquêtes... Ils pourront aussi rencontrer des conseillers et des agents du Département, des représentants de l'Éducation nationale ainsi que des personnes extérieures. Ils seront accompagnés par deux conseillers départementaux qui auront pour mission de suivre les conseillers départementaux jeunes dans les différentes réunions et de travailler avec eux.

ARTICLE 7 : ORGANISATION DES TRANSPORTS ET REPAS

Le Département de Saône-et-Loire prendra à sa charge l'intégralité des repas des jeunes lors de toutes les réunions (commissions de territoire + séances plénières).

Les établissements accueillant les élèves feront suivre les factures à la Direction des collèges de la jeunesse et des sports du Département de Saône-et-Loire.

S'agissant du transport, deux modes sont proposés :

- Utilisation d'un véhicule de l'établissement scolaire. Les frais kilométriques seront remboursés par le Département sur présentation d'une facture envoyée à la Direction des collèges de la jeunesse et des sports,
- Utilisation des voitures proposées par le Département dans le cadre de la réutilisation des véhicules du dispositif « Transports adaptés ». Le choix de l'établissement devra figurer sur la « fiche organisationnelle » jointe à ce dossier.

ARTICLE 8 : RÔLE DU RÉFÉRENT ADULTE CDJ71

Dans chaque établissement scolaire, « un référent adulte CDJ71 » sera désigné.

En liaison avec le chef d'établissement et les services du Département, cette personne assistera les conseillers départementaux jeunes tout au long de leur mandat. Elle sera chargée de veiller à la bonne diffusion de l'information quant à l'avancée

des travaux des jeunes dans les établissements scolaires tout en apportant aide et soutien aux élèves élus.

ARTICLE 9 : RÔLE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Un binôme de conseillers départementaux est désigné (lors de la première séance plénière) par le Président du Département pour représenter chaque territoire. Les élus accompagneront les élèves tout au long de leur mandat dans les différentes réunions et travailleront avec eux.

ARTICLE 10 : RÔLE DES SERVICES DU DÉPARTEMENT

La Direction des collèges, de la jeunesse et des sports du Département de Saône-et-Loire assure le bon fonctionnement de ce Conseil départemental des jeunes et peut, selon les thématiques choisies par les élèves, solliciter différents services et directions internes au Département mais également prendre attache et proposer à des partenaires extérieurs d'intervenir auprès des élèves.

ARTICLE 11 : APPROBATION DU RÈGLEMENT ET DE LA CHARTE DE BONNE CONDUITE

Le conseiller départemental jeune devra accepter le présent règlement ainsi que la Charte de bonne conduite en retournant l'ensemble des documents figurant dans le dossier d'inscription :

- La fiche de candidature,
- La fiche organisationnelle du collège,
- La fiche d'autorisation parentale et de renseignements,
- La charte du CDJ71
- Le règlement du CDJ71,
- Le règlement de mise à disposition de tablette tactiles,
- La fiche de renseignements sanitaires.

Réalisations

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES MANDAT 2019-2021



76 élèves, issus de 38 collèges, ont participé à la 1^{ère} édition du Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire créé en 2019.

Élus dans un contexte sanitaire difficile, ils ont dû faire preuve de motivation et d'adaptabilité pour mener à bien leur mission.

Deux ans plus tard, photos et vidéos témoignent d'un travail rigoureux et d'une grande réflexion autour de thématiques qui comptent à leurs yeux.

AUTUNOIS MORVAN

Les Jeux Olympiques et Paralympiques

Réalisation d'un film présentant l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques, de l'Antiquité à nos jours, avec des démonstrations de sports et des interviews d'athlètes de Saône-et-Loire en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS).

- Valeurs de dépassement de soi, d'entraide et de persévérance véhiculées par les Jeux Olympiques et Paralympiques.



Film de sensibilisation à l'homophobie et au cyber-harcèlement

Fiction engagée à travers laquelle les jeunes élus ouvrent des pistes de réflexion pour lutter contre l'homophobie, le cyber-harcèlement et pour prôner des valeurs de tolérance en toute circonstance. Ce film a été réalisé par Théodore Tomasz, l'auteur Saône-et-Loirien de courts-métrages sur le thème de l'homophobie.

BRESSE BOURGUIGNONNE

Randonnée virtuelle écologique

Réalisation d'une randonnée virtuelle dans les allées du Centre Eden de Cuisery à la découverte de l'environnement, suivie de quatre tutoriels pour réaliser des produits naturels ou recyclés contribuant à préserver l'environnement (tawashi, bee wrap, déodorant et pastilles lave-vaisselle) en partenariat avec le Centre Eden de Cuisery.

- Sensibiliser les élèves et leurs familles à l'importance des actions environnementales et prodiguer des conseils et astuces pour recycler des produits.



Film de sensibilisation aux méfaits du tabac

Film documenté où les méfaits du tabac sont abordés sous plusieurs aspects : santé, financier et pollution... en partenariat avec la Mutualité française de Saône-et-Loire.

- Décourager les jeunes à fumer la première cigarette en leur faisant prendre conscience des dangers liés au tabac.

CHALONNAIS

Vidéo de sensibilisation à la pollution de l'air et des rivières en Saône-et-Loire

Fiction dans laquelle les jeunes élus mettent en scène les conséquences néfastes de la pollution de l'air et des rivières en partenariat avec ATMO Bourgogne Franche-Comté et la Direction de l'aménagement du territoire du Département.

- Témoigner de l'importance des écosystèmes de notre territoire et montrer que par des petits gestes, on peut agir pour préserver son environnement.



Challenge « sport et découvertes » inter-collèges

Organisation d'un challenge sportif ouvert à tous les collèges de Saône-et-Loire qui se déroule en deux étapes : quiz présentant les voies vertes et les espaces naturels sensibles du Département, pratique de trois activités sportives en partenariat avec Direction des routes et infrastructures du Département.

- Créer l'union par le biais d'un défi sportif tout en faisant découvrir des lieux de Saône-et-Loire propices au sport et au bien-être.

Réalisations

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES - MANDAT 2019-2021

CHAROLAIS BRIONNAIS

Jeu de sensibilisation aux déchets et à l'économie circulaire

Création d'un jeu de société en bois portant sur les déchets et l'économie circulaire qui a été distribué dans chaque collège de Saône-et-Loire en partenariat avec le Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SMEVOM) du Charolais-Brionnais et Autunois.

- Inciter de manière ludique les collégiens à s'informer sur le tri, le recyclage et la transformation d'objets afin qu'ils prennent conscience de leur empreinte écologique.



LE CREUSOT / MONTCEAU-LES-MINES

Bande dessinée sur l'abandon et la maltraitance animale

Création d'une bande dessinée en partenariat avec Boris Golzio, auteur et illustrateur de Saône-et-Loire.

- Prévenir la maltraitance animale et sensibiliser à l'adoption d'un animal de compagnie.



Vidéo de sensibilisation à la protection animale

Réalisation d'un film animé qui met en relief les parcours d'un chat et d'un chien qui ont bénéficié des soins de la SPA.

- Mettre en avant le travail des Sociétés protectrices des animaux leur engagement au quotidien pour la protection, le respect du bien-être et de la santé animale.



MACONNAIS



Sensibilisation à la gestion des déchets

Film de sensibilisation au tri et au recyclage avec une animation sur la chaîne du tri, suivie de trois tutoriels de fabrication de produits économiques et écologiques et réalisation d'un jeu d'énigmes virtuelles portant sur le cycle de vie des déchets en partenariat avec le Lab71 de Dompierre-les-Ormes.

- Faire prendre conscience qu'en limitant les déchets, en triant et en recyclant, on préserve notre environnement.

Retrouve toutes les photos, films et autres informations de la 1^{re} mandature du CDJ71 (2019/2021) sur le site du Département : saoneetloire71.fr (rubrique : conseil départemental des jeunes 71).

Témoignages de jeunes élus

**« ON EST TOUS À ÉGALITÉ,
ON FAIT TOUS LES MÊMES CHOSES »** Gladys Badet

**« AU DÉBUT, ON A CHOISI PLUSIEURS THÈMES SUR LESQUELS ON
VOULAIT TRAVAILLER. PUIS APRÈS, ON A PU CONSTRUIRE NOTRE
PROJET AVEC L'AIDE DU DÉPARTEMENT »** Tom Rey

**« AVEC LES CPE, LES ENCADRANTS, CEUX QUI NOUS
ACCOMPAGNENT, ON NOUE VRAIMENT DE BONS LIENS »** Nathan Prost

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION DES COLLÈGES, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ESPACE DUHESME
18, rue de Flacé - 71026 mâcon cedex

cdj71@saoneetloire71.fr

03 85 39 76 18

CHARLES VARLET

Directeur

YAN MEYER

Chef du service actions éducatives jeunesse et sports

FABIENNE DAUVERGNE

Coordinatrice du Conseil départemental des jeunes
du Département de Saône-et-Loire